



BP 130
74805 LA ROCHE-SUR-FORON CEDEX

SERVICES TECHNIQUES

Tél. 04 50 25 93 30

Fax. 04 50 25 14 71

st@larochesurforon.fr

DEMANDE D'ARRETE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A NOTER : cette demande doit impérativement parvenir aux services techniques de la mairie 15 jours avant le début de l'occupation du domaine public (en dehors de ce délai, la demande ne sera pas traitée)

LOCALISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Adresse (n°, rue ou lieudit)

TYPE ET NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- trottoir
- emplacements de stationnement : nombre :
- autre (précisez) :
- échafaudage pour travaux de longueur : ml
- grue pour travaux de
- autre (précisez) :

Occupation effectuée pour le compte de :

.....

Durée précise de l'occupation :

du au

Type de signalisation :

- barrières
- autre (précisez) :

TRAVAUX SOUMIS A AUTORISATION :

- Permis de construire n° délivré le :
- Déclaration de Travaux n° délivrée le :

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Par délibération n° 16.12.2010/73 et à compter du 01/01/2011, toute occupation du domaine public pour travaux est soumise au paiement, par le demandeur, d'une redevance calculée comme suit :

Par tranche de 5 ml et par jour du 1^{er} au 15^{ème} jour : 8,40 €

Par tranche de 5 ml et par jour à partir du 16^{ème} jour : 4,20 €

En cas de durée ou de surface d'occupation du domaine public inférieure aux prévisions, le montant des droits restera inchangé et dû.

DEMANDEUR (coordonnées)

NOM

Adresse (n°, rue ou lieudit)

Code postal..... Ville.....

Tél. bureau..... Tél. portable

Fait à
Le
Signature du demandeur